

Dans ce numéro :

Edito du maire

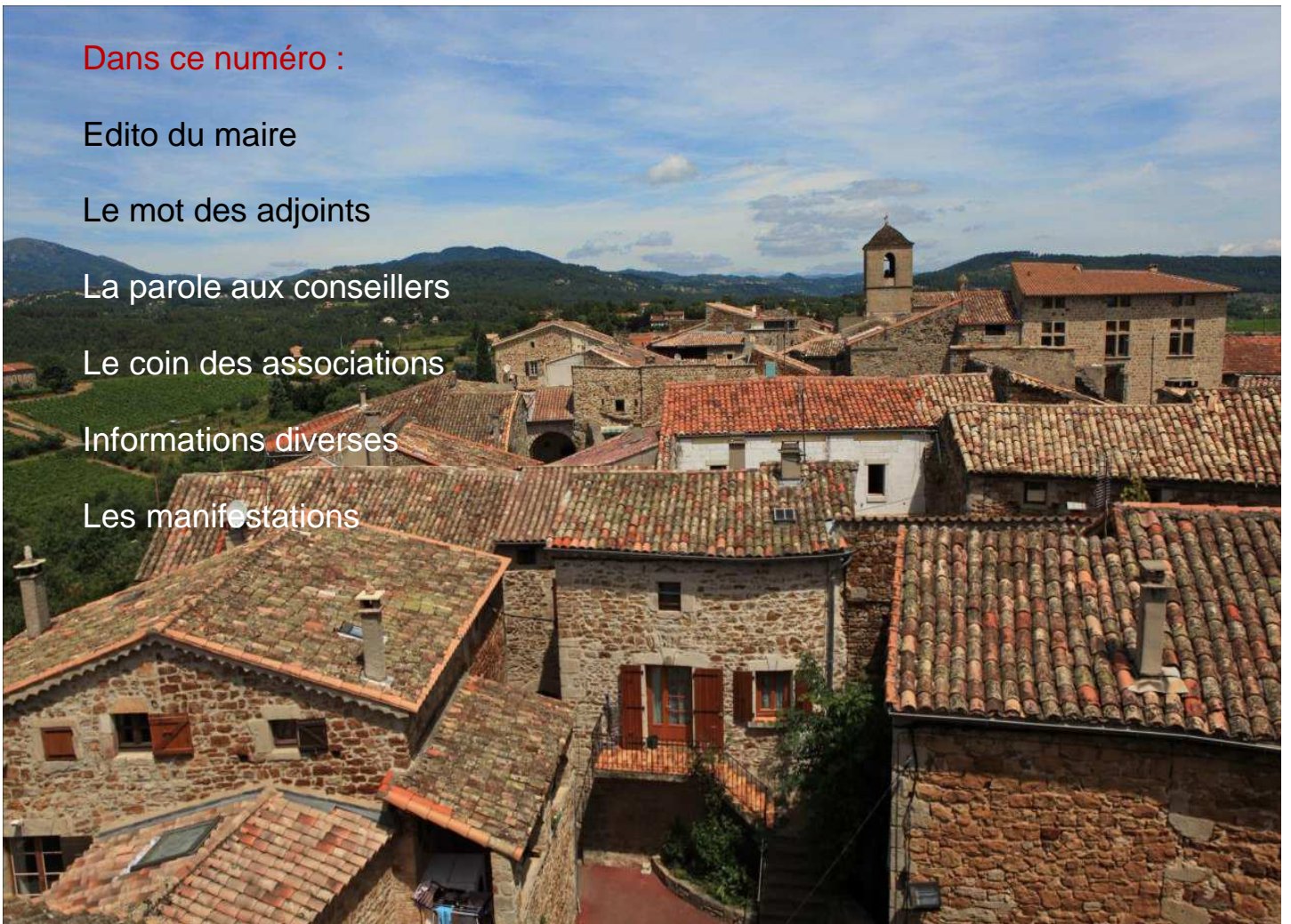
Le mot des adjoints

La parole aux conseillers

Le coin des associations

Informations diverses

Les manifestations



**L'équipe municipale vous
souhaite un bon été !**

EDITORIAL

VOICI LE BULLETIN MUNICIPAL DE L'ETE.

Le document essentiel est le budget prévisionnel 2015 voté par le conseil municipal. Les suites de chiffres sont rébarbatives pour beaucoup mais je trouve important de vous présenter le document tel qu'il est voté par les conseillers.

Puis vient l'explication politique de l'utilisation des deniers publics.

Les taux municipaux n'ont pas été modifiés. Toutefois, le ministère des finances augmente tous les ans la valeur des bases sur lesquelles sont appliqués les taux. En conséquence, le montant de votre impôt augmente (+2500€ pour Vinezac). Cela compense en partie la baisse de la participation de l'Etat au budget communal (-11790€ pour 2015). Parallèlement, les taux des autres collectivités peuvent varier (CCV, Département, Région) et donc modifier aussi le montant de nos impôts locaux.

Donc, à Vinezac les recettes fiscales communales augmentent, mais les recettes globales de la commune diminuent ..!

Malgré cela, les projets d'investissement sont en cours :

Rénovation complète de l'école maternelle : 285.000€ maximum, finançables sans recours à l'emprunt pour préserver les choix futurs. Pour ce chantier, nous avons une aide de l'Etat de 30% soit 72000€. Nous pouvons en espérer 40%, mais nous réaliserons tout de même ce projet. La nouvelle école maternelle sera plus confortable et agréable pour la vie scolaire. L'espace sera amélioré et mieux disposé.

Aménagement de la place du Chalendas, pour lequel la Communauté de Communes du Vinobre est maître d'ouvrage en raison de sa compétence « voirie et place publique ». Pour un coût prévisionnel de 430000€HT La commune de Vinezac et la communauté du Vinobre emprunteront chacune 50% du montant, afin de conserver du financement communautaire pour les autres travaux de voirie de la commune. Le maître d'œuvre sera le cabinet « Fabre/Géo-Siapp/Inerme Paysage ». Nous allons commencer le travail de conception puis nous viendrons vers la population pour envisager les choix et les implications de cet espace dans la vie quotidienne des Vinezacois. Les travaux créeront des nuisances et des difficultés de circulation, mais pas avant l'automne. L'enjeu est important pour réussir à créer le lien autour d'un lieu nouveau qui demande à mettre en route une histoire forte avec les habitants et les visiteurs. Un village de caractère est un lieu vivant où le passé et le présent se côtoient pour dessiner l'avenir. Au centre de cet enjeu, l'élément essentiel de notre patrimoine : *les Vinezacois*.

Pour la saison estivale, des manifestations se préparent. Comme chaque année, les associations sont actives. La commune est sollicitée. Elle fait toujours ce qu'elle pense être le mieux pour le service de tous. J'ai décidé de la création d'une commission de la vie associative qui réunira les élus et les présidents d'association. Elle se réunira plusieurs fois par an, pour débattre et proposer des actions au maire et au conseil municipal.

Les passages de la fourrière SPA n'ont pas noté de capture de chiens errants. Ses services seront sollicités régulièrement pour assurer la surveillance des voies publiques. Je rappelle que la SPA assure par convention le service de fourrière municipale, mais elle est aussi à l'écoute des appels des particuliers pour toutes questions sur les animaux en errance ou en souffrance. Ses coordonnées sont en Mairie ou à l'affichage.

Parmi le personnel communal, je souhaite la bienvenue à Mme Sylvie Masméjean. Son contrat lui donne une mission auprès de l'école pour l'encadrement de la cantine, des activités périscolaires et pour l'entretien des locaux.

Et puis il y a tous les autres points de la vie communale qui se présentent à nous au fil des jours et que les services municipaux prennent en compte avec un ordre de priorité que nous fixons avec les adjoints.

Je souhaite à tous un bon été, des congés réparateurs si vous en avez, une saison profitable si c'est votre activité, une météo clémente, notamment pour les cultures. Et d'ailleurs en parlant de culture, je vous invite à profiter des manifestations qui sont proposées dans la région cet été, les initiatives sont nombreuses et devraient permettre à chacun de nous de trouver un moment de détente et de partage.
Bon été à toutes et à tous !



André LAURENT

Le mot des adjoints



Site de la Mairie :

Le site internet de la commune est maintenant bien installé. La première lettre d'information a été envoyée au mois de mars aux Vinezacois qui s'y étaient inscrits. Leur nombre augmente petit à petit : nous avons actuellement (mi juin 2015) 75 abonnés. Nous vous rappelons que vous pouvez vous abonner à cette lettre trimestrielle à partir du site lui-même (www.vinezac.fr) en donnant votre adresse mail à la Mairie. Nous nous efforçons de le tenir à jour pour vous tenir au courant de ce qui se passe à Vinezac, notamment en ce qui concerne les manifestations culturelles et festives, nombreuses pour notre village. Chacune des rubriques s'étoffe petit à petit et vos suggestions et remarques sont les bienvenues. Vous pouvez aussi joindre l'équipe municipale par le biais de la rubrique « Contact ».

Vinezac, village de caractère :

Une nouveauté cet été en ce qui concerne les visites touristiques dans notre village, grâce à l'association des Villages de caractère dont fait partie Vinezac : les visiteurs se verront proposer une « Chasse aux trésors ». Ce jeu de piste permettra de leur faire découvrir l'histoire et l'architecture de Vinezac d'une manière originale et ludique. Munis d'une carte, les flâneurs pourront aller de trésor en trésor en essayant de répondre aux questions sur huit endroits caractéristiques, signalés par un œil peint au pochoir sur le sol. Les cartes seront disponibles au point info de l'épicerie Chez François, à la Mairie ainsi qu'à l'office de tourisme de Largentière et sur www.ardeche-guide.com. Gratuit.

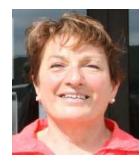


Concours des maisons fleuries :



Les habitants du centre-bourg ont boudé le concours des maisons fleuries proposé par la municipalité pour cet été. Pour accompagner l'effort de refleurissement sur et autour de la place de la mairie, la municipalité avait proposé aux Vinezacois habitant le village médiéval de l'aider à donner aux habitants et aux visiteurs nombreux entre Juin et Septembre une image encore plus agréable de notre bourg. Personne ne s'est inscrit dans les dates fixées. A proposer peut-être d'une autre façon : nous attendons vos idées.

Julie Mallon



Inscriptions à l'école et rythmes scolaires

La rentrée 2015/2016 se prépare. Les parents souhaitant inscrire leurs enfants à Vinezac doivent, avant de contacter l'école, passer en Mairie avec quittance de loyer (ou autre) et livret de famille pour retirer un certificat d'inscription scolaire.

Ils pourront ensuite téléphoner à l'école pour prendre rendez vous afin de finaliser l'inscription.

En ce qui concerne les activités périscolaires pour la rentrée 2015, suite à la demande de la Mairie, nous avons reçu l'accord de Madame la Directrice d'Académie et du Conseil Départemental de l'Education Nationale pour modifier les horaires : au lieu de quatre fois 45 minutes, les activités périscolaires auront lieu sur trois fois une heure, les lundis, mardis et vendredis. Les cours des lundis, jeudis et vendredis se termineront donc à 15 heures 30. Les activités périscolaires avec intervenants extérieurs auront lieu le lundi et le jeudi ; le vendredi, la garderie municipale habituelle prendra le relais et commencera à 15h30 au lieu de 16h30.

Centre communal d'Action Sociale

Le 14 février 2015, le CCAS a organisé à destination des habitants de la commune un thé dansant avec pour animateurs Denis Bécaud et André Audibert. Cette manifestation n'a pas connu le succès attendu par les organisateurs, qui regrettent que les Vinezacois n'aient pas saisi cette occasion pour vivre un moment de convivialité.

Nous rappelons que notre équipe municipale se tient à la disposition des personnes pouvant rencontrer des difficultés dans leur vie quotidienne ou ayant besoin d'aide pour effectuer différentes démarches administratives.

Raymonde Gebelin



Le compte administratif

Le budget prévisionnel 2015 s'équilibre sans avoir recours à l'augmentation des taux d'imposition des taxes locales directes.

Ce budget permet de mettre en œuvre en 2015 les projets décidés et travaillés sur la première année du mandat : réfection de l'école maternelle et aménagement de la place du Chalendas et de ses abords. Les économies réalisées sur le budget de fonctionnement 2014 permettent de dégager de la trésorerie d'investissement pour 2015. Cette trésorerie permettra entre autres de financer une très grande partie du chantier de l'école avec une participation de 30% de l'Etat.

Thierry Debard

COMPTE ADMINISTRATIF 2014		BUDGET PRIMITIF 2015	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014		RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2015	
Remb. Maladie	5 464,76 €	Remb. Maladie	- €
Produits des services	51 736,04 €	Produits des services	44 800,00 €
Impôts et taxes (dont 3 taxes)	245 447,20 €	Contributions directes (dont 3 taxes)	253 352,06 €
Dotations et Participations(divers versements de l'état)	233 520,20 €	Dotations et Participations (divers versements de l'état)	221 351,00 €
Revenus des immeubles (loyers)	55 692,45 €	Revenus des immeubles (loyers)	54 500,00 €
Produits financiers et exceptionnels	26,35 €		
TOTAL	591 887,00 €	TOTAL	574 400,06 €
Excédent reporté 2013	244 576,14 €	EXCEDENT 2014	281 381,94 €
TOTAL GENERAL	836 463,14 €	TOTAL GENERAL	855 385,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015	
Charges à caractère général	138 448,88 €	Charges à caractère général	216 800,00 €
Charges de personnel	235 161,72 €	Charges de personnel	279 200,00 €
Charges de gestion courante	82 751,85 €	Charges de gestion courante	94 073,00 €
Charges financières (Interêts des emprunts)	16 430,10 €	Charges financières (prêts intérêts)	16 706,00 €
Amortissements	4 980,46 €	Virement section fonctionnement et amortissements	215 401,00 €
		Dépenses imprévues	33 205,00 €
TOTAL GENERAL	477 773,01 €	TOTAL GENERAL	855 385,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions d'investissement	8 657,00 €	Versement de la section de fonctionnement	210 420,54 €
Excédent de fonctionnement 2014	74 190,74 €	versement des cautions	3 000,00 €
Dotations Fonds divers (dont FCTVA, TLE)	63 153,98 €	Subventions d'investissement	96 449,00 €
Caution	540,00 €	Amortissement	4 980,46 €
Amortissement + régularisation comptes	4 980,46 €	Excédents de fonct et investissement 2014	142 962,00 €
TOTAL	151 522,18 €	Dotations fonds divers (dont FCTVA et TLE)	20 300,00 €
Excédent investissement 2013	12 171,26 €	SOUS TOTAL	478 112,00 €
TOTAL GENERAL	163 693,44 €	Reste à réaliser 2013	- €
reste à réaliser 2014 à reporter sur 2015	- €	TOTAL GENERAL	478 112,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2014		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
solde achat terrains honoraires"cimetièrre"	1 338,76 €	Charges financières (capital des emprunts)	62 300,00 €
Matériels divers et Signalétique	14 831,62 €	Restauration Ecole maternelle	236 000,00 €
Matériels informatique, site commune, photocopieur, logiciels mairie	16 750,80 €	Matériels divers et entretien bâtiments	30 130,00 €
Ordinateurs Ecole	3 133,20 €	Petits travaux 2015 (solde piste DFCI, Extension EP, . .)	3 720,00 €
Charges financières (capital des emprunts) et caution	61 985,25 €	cautions	3 000,00 €
TOTAL	98 039,63 €	SOUS TOTAL Déficit investissement 2014	335 150,00 €
Déficit d'investissement reporté de 2013	- €	Restes à réaliser 2014	142 962,00 €
TOTAL GENERAL	98 039,63 €	TOTAL GENERAL	478 112,00 €
Restes à réaliser 2014 à reporter sur 2015	142 962,00 €		

VOTE DES TAXES DIRECTES

Taxe d'habitation / taux voté	7,60%	recette :	96 216,00 €
Taxe foncière / taux voté	9,84%	recette :	77 333,00 €
Taxe foncière non bâtie / taux voté	46,14%	recette :	10 520,00 €



Les travaux

Des travaux sont prévus dans notre village dans les mois qui vont suivre :

- A l'école, nous ferons procéder à la réfection de la classe de maternelle, ce qui entrainera un déménagement provisoire des cours vers la salle de la bibliothèque municipale. Celle-ci prendra ses quartiers provisoires dans la salle du Conseil municipal. Le fonctionnement ne devrait pas être perturbé au-delà de quelques mois de travaux, bien que l'on ne puisse jamais exclure un petit prolongement. Dans les premiers mois de l'année 2016 en tout cas, chacun retrouvera ses locaux.

- Au Chalendas, à la fin des travaux de construction des nouveaux logements, l'espace public sera recréé autour des bâtiments, avec une redistribution de la voirie, de l'espace de stationnement et de l'espace dédié aux piétons. En raison de ces travaux, le tennis sera indisponible. Il sera transféré ultérieurement vers les installations sportives.

Ces derniers mois, les travaux réalisés ont été les suivants :

- Elargissement du chemin des Pradaux.
- Reprise de la toiture de l'église au niveau de la sacristie suite aux dégâts des eaux.
- Création de zones piétonnes autour de la mairie.
- Installation de détecteurs de fumée dans les sept logements communaux.
- Plantations devant et autour de la mairie.



Xavier Arnaud

Piste routière

Le 16 mars 2015, la Gendarmerie Nationale et la Prévention routière ont mis en œuvre une journée de sensibilisation aux dangers sur la route pour les élèves des classes de CM1 et CM2. Le Major Jacques Nevissas et l'Adjudant-chef Denis Chambon, réservistes au Groupement de Gendarmerie de l'Ardèche, ont animé l'épreuve pratique qui consistait à circuler sur un parcours équipé de panneaux ainsi que l'épreuve théorique basée sur un questionnaire concernant vingt situations diverses.

Maxime Court, élève de CM2, a terminé premier de sa classe et représentera la commune de Vinezac lors de la finale départementale. Celle-ci aura lieu à Privas le mercredi 24 juin 2015.



L'espace des conseillers municipaux



Nous venons d'accomplir la première année du mandat municipal. Vous nous avez confié de façon partagée la gestion de la commune. Malgré plusieurs candidatures, aucune délégation ou représentation, même symbolique, ne m'a été confiée. Etant relégué à un rôle de seul critique, je vais vous faire part en quelques lignes des commissions auxquelles j'ai participé.

Commissions finances : l'endettement et le budget 2014 n'apportent pas de remarques particulières. Toutefois, à la marge, quelques sujets tels que l'attribution des subventions aux associations ou l'augmentation du tarif des locations de salles municipales ont créé un débat. Pour le budget 2015, je me suis positionné contre la proposition d'augmentation des taux des taxes municipales, car à mon sens, elle n'était pas nécessaire à l'équilibre budgétaire.

Commissions Voirie : le budget annuel est d'environ 75 000 euros pour un peu plus de 30 km de voirie. La compétence est intercommunale, c'est-à-dire que la commune ne maîtrise plus le marché public, mais seulement la mise en œuvre des travaux. A ce sujet, la démonstration de l'économie réalisée grâce au marché de la CC de Vinobre ne m'a pas convaincu.

Commissions Travaux :

Toiture de l'église : dès le début, j'ai fait part de mon intérêt pour ce dossier. Après quelques contretemps, un rendez vous a été pris avec les collaborateurs de l'Architecte des Bâtiments de France ce qui permet de lancer certaines démarches.

Réfection école maternelle : d'un problème de toiture, le projet a évolué en réhabilitation de toute l'école maternelle. Cette dernière a été construite au début des années 70. J'ai attiré l'attention de tout le Conseil à l'intérêt de réintégrer la cantine dans le groupe scolaire, mais les conseillers n'ont pas été sensibles à mes arguments, tant en terme de sécurité des déplacements des enfants que de praticité. Les travaux devraient débuter en juillet 2015.

Place du Chalendas : ce projet, au-delà des contre-sens qu'il a créés, devrait coûter près de 500 000 euros aux Vinezacois. Ma seule remarque sera que, pour un coût aussi élevé, je souhaite que la sécurité routière dans la traversée du village soit au rendez-vous.

Commission Ecole : les rythmes scolaires ont occupé l'année 2014. J'ai soutenu les activités périscolaires proposées, car bien des difficultés ont été rencontrées pour trouver des intervenants de qualité. Lors du passage en Mairie de la députée Sabine BUIS, je lui ai fait part de mes critiques, notamment sur le financement des temps périscolaires. L'Etat n'a pas assuré correctement le soutien financier de cette réforme. Je tiens à remercier les intervenants et les personnels municipaux qui ont permis la réussite des activités.

En conclusion, les débats se déroulent dans de bonnes conditions et dans un bon esprit. Je pense que nous gagnons tous à échanger objectivement et librement des sujets qui animent la commune. Je peux être en opposition sur certains projets ou certaines idées, mais toujours dans le respect des hommes et des femmes qui constituent le conseil municipal. Le respect des personnes est fondamental pour moi.

Je veux aussi saluer l'engagement et le dévouement de tous les personnels municipaux, ainsi que l'accueil et l'accompagnement qu'ils apportent aux élus et à tous les Vinezacois.

Stéphane Allix

Le coin des associations



La Cavalerie des Côtes

L'association La Cavalerie des Côtes continue ses activités équestres (balades, cours...) pendant les mois de Juillet et Août.

La fête du club sera organisée le samedi 27 juin 2015.

Les nouvelles inscriptions pour septembre débiteront lors de la journée portes ouvertes le 29 août 2015.

Pour d'autres renseignements contactez Marion au 06.76.46.35.10 ou Dominique au 06.33.33.97.46.

Les Amis de la bibliothèque

En peu de temps, l'association des Amis de la bibliothèque a fait valser les amateurs et donné le vertige aux voyageurs immobiles : une soirée accordéon le 7 mars et un spectacle vivant le 27 mars.

Pour la troisième année consécutive, les amateurs d'accordéon se sont « régalez » lors du concert donné par le CEMA d'Aubenas dirigé par Jean-Marie Lacroix.

A l'issue du concert, après un passage au buffet préparé par les Amis de la Bibliothèque et toujours apprécié, certains - ils étaient nombreux - ont joué les prolongations sur la piste de danse : valse, tangos, pasodobles, madisons... Il y en avait pour tous les goûts!

Ce fut, cette année encore, une soirée chaleureuse et animée!

Beaucoup ont souhaité qu'on se revoie l'an prochain. Pourquoi pas?

Spectacle vivant du 27 mars – : *Deux bras, deux jambes*, de et avec Françoise Dasque. Mise en scène Zarina Khan.

Deux heures de dépaysement total...

Françoise Dasque entre et la scène du Château Julien disparaît. Elle avance chargée de son gros sac à dos et nous conte les péripéties de son voyage vers l'Est, la difficulté à satisfaire des besoins vitaux comme manger, dormir, se laver, à communiquer quand on ne connaît pas la langue et la culture de l'autre. Il émane de cette épopée personnelle un flot d'humour, de poésie et d'empathie avec tous les personnages rencontrés qui nous a conduits bien au-delà de notre quotidien vers des pays que nous croyons connaître mais dont trop souvent nous n'avons qu'une image de voyageur.



Vinezac : sauvegarder pour transmettre

L'association Vinezac. Sauvegarder pour Transmettre achève ses formalités administratives.

Les objectifs pour les semaines à venir :

- Recueil de fonds pour les futurs travaux de rénovation de la toiture de l'église (art. 2 des statuts).

- Organisation de la fête de la musique le 20 juin 2015 à partir de 19h :

- Musiciens et chanteurs bénévoles nous offriront musique religieuse et irlandaise dans l'église, chants avec le groupe de M. Henri Bertrand et accordéon avec Mme Lavesque au Boulodrome.
- Scène ouverte: les personnes voulant s'exprimer (chant, instrument, sketch comique, jongleur, conteur...) sont priées de s'inscrire auprès de l'association.
- Buvette et petite restauration.

A cette occasion, l'association organise une loterie dont le produit (qu'elle publiera) sera intégralement affecté aux travaux et dont le tirage aura lieu au cours de la soirée. D'autres animations sont en préparation et nous sommes attentifs aux suggestions de tous. Courriel : vinezacsauvegarderpourtransmettre@laposte.net

Vivre à Vinezac

L'association a activement participé au Festival Ligne d'Arts du 17 au 26 avril. D'abord pour le concert lyrique d'ouverture à Largentière le 17 avril, puis, le 23 avril, elle a accueilli au château Julien le concert jazz du groupe Epistrophy. C'est devant une salle comble que les musiciens ont joué. Les spectateurs ont partagé avec le quartet un moment de grande convivialité. Excellente soirée pour tous !

Du 23 au 26 avril, salle du Pilier, s'est tenue une exposition d'artistes amateurs. Les visiteurs, très nombreux, ont pu apprécier les œuvres présentées par des passionnés dans un lieu à l'architecture remarquable.



Informations diverses

Communauté de communes du Vinobre :

Nouveaux horaires d'ouverture au public :
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
et Lundi et Jeudi de 13h30 à 16h

Ramassage estival des ordures ménagères : à compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 31 Août, le mercredi matin et le samedi matin. Sortir les conteneurs à la limite de la voie publique la veille au soir ou au plus tard avant 5h le jour de la collecte. Rentrer vos conteneurs après le passage du camion. Nous vous recommandons de vous munir de conteneurs à ordures ménagères conformes au camion benne à ordures ménagères. Le secrétariat du Vinobre reste à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Bibliothèque :

En raison des travaux de rénovation de l'école maternelle, la bibliothèque déménage provisoirement dans la salle du conseil à la mairie. Elle sera fermée pour le déménagement et la réinstallation à partir du 14 juin et rouvrira ses portes avec les horaires d'été le jeudi 9 juillet de 18h à 19h. La permanence d'été s'effectuera tous les jeudis de 18h à 19h jusqu'au jeudi 3 septembre.

Ambroisie :

Dans le dernier bulletin municipal, la Mairie faisait appel aux volontaires pour trouver le correspondant ambroisie demandé par l'Etat à toutes les communes. L'expansion de cette plante aux propriétés très allergènes, *Ambrosia artemisiifolia*, crée depuis quelques années un phénomène de santé publique. Il s'agit pour le correspondant ambroisie d'être attentif aux manifestations de la plante pour pouvoir prendre les mesures nécessaires à son éradication, en lien avec la municipalité. Ce correspondant pour Vinezac est Madame Christiane Inselin. Si vous soupçonnez certaines herbes d'être des plants d'ambroisie, vous pouvez l'alerter par l'intermédiaire du secrétariat de Mairie ou directement par mail: correspondantambroisie@vinezac.fr.

Appel aux artisans et commerçants de Vinezac :

Les artisans, commerçants, créateurs exerçant leurs activités sur la commune peuvent être répertoriés sur le site internet de la mairie s'ils le désirent. Dans ce cas, qu'ils fassent parvenir à la mairie leurs coordonnées précises (identité, intitulé de leur entreprise, activité, adresse, renseignements utiles, éventuellement lien avec leur site web personnel).

Cet espace du bulletin municipal est dédié aux amateurs de mots et d'images, auteurs de poèmes, de textes courts, peintres et dessinateurs... Qu'ils nous envoient leurs œuvres, nous les publierons avec plaisir.

Découvrons l'Ardèche (extrait)
(...)

Un seul département, mais de nombreux climats :
En partant de Tournon, montez jusqu'au Béage,
Descendez sur les Vans, revenez à Privas,
Vous aurez accompli un merveilleux voyage.

Et puis si vous aimez les ruines et les pierres,
Les églises romanes, les rochers dangereux,
Visitez le Coiron, les rues de Largentière,
Et prenez des photos, le ciel est toujours bleu.

Le sud de ce pays vous paraîtra désert :
A travers le maquis, sur des collines sèches
Gardant moutons et chèvres, les habitants sont fiers
Et mieux que moi pourront vous parler de l'Ardèche.

Il faut y être né pour aimer ce pays
Et puis l'avoir quitté pour découvrir son âme.
Devant ses horizons, se sentir tout petit,
Quand, au soleil couchant, les Cévennes s'enflamment
Henri Bertrand

Vendredi 26 juin : Fête de l'école organisée
par l'Amicale laïque

Vendredi 3 et samedi 4 juillet : Festival Sk'Ardèche

Samedi 11 juillet : Fête des Classards avec
concours de pétanque, tournois sportifs et
animations l'après-midi. En soirée, repas (12€
inscriptions en mairie), bal animé par Ani'bal et à
23h feux d'artifice.

Vendredi 24 juillet : cinéma en plein air à la tombée
de la nuit vers 21h30, projection de *Les Héritiers*
avec Ariane Ascaride

Dimanche 30 août : Baby Troc organisé
par l'Amicale laïque

Samedi 12 septembre : Fête du Foot organisée par
le FCJV

Samedi 19 et dimanche 20 septembre : Fête du
terroir et du patrimoine organisée par Vivre à
Vinezac

Concerts Chez François : samedi 11 juillet : Classic
and Troubles et Samedi 17 juillet : Ssissy Imperator